

LA COMPAGNIE DES TIERS-LIEUX et LES ACCOMPAGNATEURS



10 décembre 2019

COMPTE RENDU

Débats et travail à mener

L'objectif de la rencontre et de la dynamique de travail est de codéfinir les modalités de coopérations entre les prestataires qui interviennent sur le sujet des tiers-lieux (accompagnement, conseil, animation, formation, etc.).

Une logique coopérative qui ne gomme pas la logique de concurrence entre ces mêmes prestataires. Nous parlerons de **COOPÉTITION**.

LA PROPOSITION

La Compagnie des Tiers-Lieux souhaite jouer un rôle de tiers de confiance auprès des acteurs du territoire qui souhaitent se faire accompagner sur la question des tiers-lieux. Elle reçoit un certain nombre de sollicitations en ce sens. Les soucieux qui s'investissent dans la stratégie de la Compagnie des Tiers-Lieux ont choisi (pour l'instant) de ne pas honorer de missions d'accompagnement au nom de la Compagnie des Tiers-lieux si un membre de réseau peut l'honorer. Dans l'optique de jouer son rôle de tiers de confiance mais aussi de porter une certaine vision des tiers-lieux et des ressources ouvertes, la Compagnie des Tiers-lieux souhaite cependant jouer un rôle d'animation d'un réseau d'accompagnateurs.

L'idée initiale

Premier niveau d'engagement

UN CONTRAT D'ADHÉSION qui matérialise mon entrée et mon appartenance au réseau de la Compagnie (tiers-lieux, collectivités, citoyens, associations, entreprises, etc.)

Second niveau d'engagement

UNE CHARTE DE COOPÉTITION à destination des prestataires, qui matérialise mon entrée et mon appartenance à la communauté des prestataires de la Compagnie des Tiers-lieux.

Retrouvez les propositions initiales en annexe

La structure du contrat d'adhésion est la même pour tous les types d'acteurs mais les items proposés dans la partie « Besoins », « Engagement » et « Contribution » sont différents selon la nature des acteurs. Les soucieux de la Compagnie des Tiers-lieux font en sorte d'envoyer la proposition type à l'acteur en question, mais profite de ce moment pour avoir un échange avec le nouvel adhérent sur ses besoins, les engagements et ses contributions. D'autant plus que la façon d'honorer les contributions envisagées par l'adhérent nécessite des explications et une orientation de la part des membres actifs de la Compagnie des Tiers-lieux.

L'ambition de notre démarche est de créer un cadre qui permette une coopération malgré la diversité et l'aspect unique de chaque situation :

Je croise une personne à un événement organisé par la Compagnie, on se revoit, on contractualise, je réalise la mission seule, et mobilise des ressources que j'ai moi-même développées.

Je démarche un client, il se trouve qu'il a entendu parler du sujet indirectement via une action de la Compagnie, on se voit, on contractualise, je mobilise un partenaire membre du réseau, nous utilisons deux ressources communes au cours de la mission.

La Compagnie m'informe qu'un client cherche un accompagnement, je fais une proposition, elle est retenue, je demande au réseau si quelqu'un a des compétences de design d'espace et je trouve un partenaire.

Quelqu'un me contacte via un de mes autres réseaux, je le vois et qualifie son besoin, je contractualise, je le sensibilise à la question et le mets en contact avec des dynamiques du réseau au cours de ma mission.

Je contractualise, je suis soucieux au sein de la Compagnie des Tiers-Lieux et je profite de la mission d'accompagnement pour développer ou améliorer des ressources qui me servent dans le cadre de mes chantiers au sein de la Compagnie des Tiers-lieux.

PISTES D'AMÉLIORATIONS CONSENSUELLES

SUR L'INFRASTRUCTURE GLOBALE

Evaluer l'opportunité de réunir le contrat d'adhésion et la charte de coopération ainsi que de concevoir un contrat d'adhésion ad hoc par type d'acteur.

SUR LE CONTENU DES DOCUMENTS

Mieux comprendre que les situations sont très variées et que la contribution est flexible et sur mesure.

Mieux comprendre les modalités concrètes de respect des engagements et la démarche à suivre pour contribuer.

Mieux afficher les modes d'implication dans le réseau, quitte à préciser des niveaux (sympathisant > contributeur > soucieux).

Préciser les bénéfices concrets que je tire de mon appartenance au réseau (concrètement ça donne quoi ?).

Affirmer une plus grande fermeté vis-à-vis des engagements que l'on sait difficile à honorer dans les logiques de coopération et préciser les modalités de suivi voire de sanction.

DÉBATS

A. LA CONTRIBUTION DES MEMBRES DU RÉSEAU D'ACCOMPAGNATEURS

Les soucieux de la Compagnie des Tiers-lieux cherchent un moyen de recevoir des contributions de la part des acteurs économiques qui bénéficient directement ou indirectement du travail de maillage du territoire, de sensibilisation à la question des élus, agents territoriaux, entreprises et associations, d'interface et de lobbying auprès des politiques, de qualification des besoins des acteurs intéressés par la question, d'animation de démarches de développement de ressources partagées, d'animation de la communauté des animateurs de tiers-lieux, etc.

Les soucieux identifient l'adhésion et des contributions financières liées aux activités économiques des accompagnateurs comme des canaux pertinents. Les contributions financières seraient versées à la Compagnie des Tiers-lieux en fonction des contractualisations de prestations marchandes réalisées par l'accompagnateur.

L'IDÉAL

Avoir un guide partagé qui indique quelle contribution réalisée en fonction de la situation.

Euh oui mais concrètement...

CHAQUE SITUATION EST UNIQUE

Proposition naïve et optimiste

Chaque membre évalue lui-même la juste contribution en fonction de la situation dans laquelle il se trouve

Euh oui mais concrètement...

Nous n'avons pas tous la même définition de ce qui est juste et cela crée des tensions.

Proposition optimiste

Nous pouvons fournir une aide à l'évaluation de la juste contribution en décrivant un échantillon de situations emblématiques

Proposition pragmatique

La Compagnie des Tiers-lieux évalue avec le prestataire la juste contribution à chaque fois que celui-ci obtient un marché.

C'est lourd et peu dans la culture et la logique de contribution au sein d'une communauté portée par la Compagnie des Tiers-lieux.

Mieux vaut un truc illogique qui tourne qu'un truc cohérent qui foire.

Proposition radicale

La Compagnie des Tiers-Lieux est indirectement apporteuse d'affaire et de ressources. C'est 5% à chaque fois. Au moins c'est clair et ça limite les discussions.

C'est une autre forme d'injustice.

C'est plus lisible pour des nouveaux arrivants et rien n'empêche de contribuer plus via des dons.

B. LE DEGRÉ D'OUVERTURE DU RÉSEAU D'ACCOMPAGNATEUR

La Compagnie des Tiers-lieux souhaite jouer un rôle de tête de réseau et la neutralité affichée mais surtout celle perçue par les membres du réseau est importante. Nous souhaitons intégrer un maximum d'acteurs dans le réseau et ainsi convertir les organisations peu acculturées à la notion de ressources ouvertes et partagées à le devenir. Nous tenons au propos politique tenu par la Compagnie des Tiers-lieux sur le rôle des tiers-lieux et nous ne souhaitons pas que des acteurs qui s'affichent comme membres du réseau aient des activités ou des actions qui vont à l'encontre de ces convictions.

C. L'INFRASTRUCTURE DE L'ADHÉSION ET DES ENGAGEMENTS

PROPOSITION deux étages

UN CONTRAT D'ADHÉSION avec une structure commune pour tous les acteurs. Les items sur les besoins, les engagements et les contributions varient en fonction des acteurs et sont codéfinis sur mesure lors de l'adhésion.
« Oui bonjour, vous êtes collectivité et vous souhaitez adhérer ? Merci de remplir ce formulaire et de choisir quelle contribution vous semble adéquate pour concrétiser votre adhésion. Nous reviendrons vers vous pour discuter ou valider votre proposition. »

+

Une charte de coopération dans laquelle sont inscrits les principes que les membres de la communauté d'accompagnateurs s'engagent à respecter vis-à-vis des autres membres.

PROPOSITION tout ou rien

UN CONTRAT D'ADHÉSION par type d'acteur.

Pour les prestataires, on y retrouve l'ensemble des éléments, dont la charte de coopération.

La proposition deux étages est probablement moins lisible mais permet à des prestataires d'adhérer à la Compagnie des Tiers-lieux sans rejoindre la communauté des accompagnateurs.

PROCHAINES ÉTAPES

Ça part en framavox !

Ces éléments seront à discuter et débattre jusque fin décembre sur la plateforme de débat framavox. Une première ébauche plus ou moins partagée sera ainsi arrêtée pour le lancement de l'année 2020 :

<https://framavox.org/d/CPNzhO4Y/les-accompagnateurs-prestataires-et-la-compagnie-des-tiers-lieux->

Le déploiement de ce chantier n'est pour le moment pas financé par les pouvoirs publics, ni par les adhésions que nous n'avons pas encore récoltées. Si vous souhaitez contribuer financièrement pour rétribuer la coordination, l'animation et le pilotage de ce chantier, n'hésitez pas à faire un don sur

<https://www.helloasso.com/associations/la-compagnie-des-tiers-lieux/formulaires/2/widget>

ANNEXE 1



Contrat d'adhésion

La Communauté

La Compagnie des Tiers-Lieux est une association dont la vocation est de mailler les acteurs du territoire qui s'intéressent de près ou de loin à la question des tiers-lieux et de ce qu'il s'y passe.

Sa gouvernance

La Compagnie des Tiers-Lieux est une organisation ouverte. Tout le monde peut participer à son temps de coordination bimensuel et prendre en charge un chantier ou des missions. La place qu'un membre de la Compagnie prend dans la Compagnie dépend de ce qu'il y fait. Les prises de décisions sont prises lors de ces temps de coordination ou sur la plateforme framavox de la Compagnie.

Ses ressources

La Compagnie des Tiers-Lieux apporte un soutien au développement et parfois un hébergement des ressources développées par les membres du réseau.

Ses coûts

Les coûts principaux sont les rétributions versées aux contributeurs pour le travail réalisé.

Ses recettes

La Compagnie des Tiers-Lieux cherche à asseoir un modèle hybride comprenant des subventions publiques, de la valorisation du pair-à-pair et des réciprocités des membres du réseau.

Ses besoins

La Compagnie des Tiers-Lieux cherche des contributeurs pour porter les chantiers et mener les missions. La Compagnie des Tiers-Lieux cherche des réciprocités financières pour financer le travail et les achats nécessaires à la communication auprès des acteurs et à leur coordination. La Compagnie des Tiers-Lieux cherche des ressources utiles pour l'amélioration et le développement des Tiers-Lieux. La Compagnie cherche des acteurs expérimentés pour accueillir, écouter et guider les porteurs de projets de lieux.

La contribution

Votre besoin

En tant que [prestataire de service déployant régulièrement des missions rétribuées d'accompagnement d'acteurs publics et privés sur le sujet des tiers-lieux ou des sujets connexes], vous souhaitez

- pouvoir profiter du travail de communication, de sensibilisation et de qualification des besoins des acteurs réalisé par les membres de la Compagnie des Tiers-Lieux,
- pouvoir afficher une appartenance au réseau et bénéficier de l'image et de la visibilité de la Compagnie des Tiers-Lieux,
- pouvoir m'associer à des prestataires de services et des experts dans le cadre de mes activités,
- pouvoir exploiter les ressources et faire appel aux membres du réseau.
- bénéficier d'un compagnonnage (conseils et retours d'expériences sur un sujet spécifique par des animateurs de lieux ou de communautés dans une logique de pair à pair.)
- Autre :

L'engagement

[La Compagnie des Tiers-Lieux vous fait signer une charte et se donne les moyens de vérifier que les membres du réseau suivent leurs engagements.]

La Compagnie des Tiers-Lieux vous facilite l'accès aux membres du réseau et vous fournit des éléments visuels de communication pour manifester votre appartenance.

La Compagnie des Tiers-Lieux vous facilite l'accès aux ressources ouvertes et s'assure que les communautés qui animent ces ressources vous guident dans l'exploitation et l'amélioration de celles-ci.

Vous honorez vos engagements et êtes responsable de consulter un membre de la Compagnie des Tiers-Lieux en cas de doute. Vous proposez une mise à jour de ce contrat d'adhésion à la Compagnie des Tiers-Lieux en fonction de l'évolution de vos besoins et usages.

Votre contribution

Vous adhérez désormais à la Compagnie des Tiers-Lieux. La communauté vit grâce à ses contributeurs et contributions. Quelque soit votre motivation, vous bénéficiez des activités et des externalités positives des actions menées par les contributeurs de la Compagnie des Tiers-Lieux. Ce travail n'existe que si ses besoins sont couverts par ses contributeurs au travers d'échanges réciproques, équitables et acceptés de tous.

Comment souhaitez-vous contribuer à la Compagnie des Tiers-Lieux :

- Je verse 5% du chiffre d'affaire de mes prestations sur les Tiers-Lieux pour contribuer au fonctionnement global de la Compagnie des Tiers-Lieux
- Je prends en charge un chantier de la Compagnie des Tiers-Lieux sans être rétribuée financièrement pour ce travail dans les limites que je définis avec le collectif.
- Je prends en charge l'organisation régulière d'un événement.
- Je prends en charge l'accueil et l'orientation de porteurs de projets.
- Votre proposition :

Lille, le xx xxxxx

Signature

ANNEXE 2



CHARTRE DE COOPÉRATION

entre les acteurs économiques de
l'accompagnement
sur le sujet des tiers-lieux

Je m'engage à informer le réseau de la sollicitation d'un acteur, de l'enclenchement de la mission, et de l'état d'avancement de celle-ci.

Je m'engage à fournir aux personnes que j'accompagne, les informations nécessaires à leur éventuelle implication et participation au réseau des tiers-lieux.

Je m'engage à utiliser des ressources ouvertes et libres et à contribuer à leur amélioration dans le cadre de mon accompagnement. Je m'engage à sensibiliser mes interlocuteurs à l'importance du partage et de l'ouverture de ces ressources. Je fais en sorte de partager les ressources développées dans le cadre de mes missions.

Je m'engage à respecter le travail de sensibilisation et d'accompagnement réalisé préalablement par d'autres membres du réseau auprès des acteurs du territoire et à les tenir informer des prises de contacts ou des décisions stratégiques prises par ces acteurs dans le cadre de mon accompagnement.

Je m'engage à participer au moins une fois par an à un temps d'échange et de travail avec les autres acteurs économiques sur le sujet de la qualité d'accompagnement.

En signant cette charte, je reconnais mon appartenance à un collectif et je mandate la Compagnie des tiers-lieux pour assurer un suivi des engagements. J'accepte que mon appartenance au collectif soit communiquée aux acteurs publics et aux partenaires. J'ai conscience qu'un manquement à ces engagements pourra entraîner une exclusion de ce collectif.